

On lisait dans ce journal, numéro du 30 mars dernier : " Il appert, par un rapport parlementaire qui vient d'être publié que la Chambre de Commerce approuve l'achat d'une trompette de Daboll, de 32 pouces de diamètre, pour la somme de £950, cette trompette devant être employée au Golfe St. Laurent. Une trompette moins considérable est déjà en usage à Dungeness. Il paraît, par les expériences qui ont été faites, que la puissance effective de cet instrument est beaucoup amoindrie en sortant de la ligne de l'axe ou embouchure, à tel point que, tandis que le son était distinctement entendu à une distance de $2\frac{1}{2}$ milles, le steamer de la maison de Trinité étant dans une position favorable, il devint nécessaire de l'approcher à $\frac{1}{3}$ de mille lorsqu'il se trouvait à angle droit avec l'axe de la trompette. Le secrétaire de la Chambre de Commerce déclare que c'est là un défaut sérieux ; car, pendant que la trompette ayant son axe dirigé vers la mer, pourrait être clairement entendue des navires passants, d'autres vaisseaux pourraient approcher de chaque côté et échouer dans les baies de la côte sans avoir reçu aucun avertissement. Mais on peut probablement corriger cette défectuosité et disposer la trompette de manière qu'elle tourne dans un cercle et qu'elle lance ainsi tout le son ou la plus grande partie au moins vers la mer, sur tous les points de l'horizon." M. Daboll est américain, si je ne me trompe, et sa trompette marine dont il attend un si grand effet contre les brouillards, est d'invention toute récente. Comme on le voit par le rapport de l'expérience qui vient d'avoir lieu, le son est soumis aux mêmes lois que la lumière : comme elle, il est moins puissant à mesure qu'il s'écarte de l'axe ou du centre de l'instrument ; il est peut-être moins facile d'en répercuter les ondes que réverbérer la lumière ; mais il est très-rational de recourir au procédé suggéré par M. le Secrétaire de la Chambre de Commerce pour obvier à l'inconvénient que l'on a remarqué dans cette trompette. La multiplicité des désastres sur mer, conséquence inévitable de l'augmentation du nombre de navires qui transportent, de tous les points du globe à un autre, les richesses du monde, attire l'attention des hommes de science et de génie. Un progrès en fait éclore un autre ; et il n'est pas douteux que si les côtes d'Amérique, l'entrée de notre immense Golfe et même la partie inférieure de notre beau fleuve, en quelques endroits si redoutables aux voyageurs en certaines saisons, étaient plus richement dotées de ces moyens perfectionnés d'éclairage dont je viens de présenter une imparfaite esquisse, on enregistrait moins souvent de si terribles naufrages. Il est facile de voir que la Chambre de Commerce de Londres envisage les choses à ce point de vue.

ADOLPHE LÉVÊQUE.

Il s'est glissé dans l'article de Mgr. Desautels, publié dans la dernière livraison, quelques fautes typographiques que le lecteur voudra bien corriger.
 Page 286, 3e ligne du dernier alinéa, lisez *Affe* au lieu de *Alfred*.
 Page 294, 7e ligne, lisez 1675 au lieu de 1695.